

ENTRE NOUS

La LETTRE du Maire Actualité trimestrielle



N° 68 - MAI 2019

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Le printemps s'est avancé mais au lieu de nous porter en optimisme avec la renaissance de la nature, il nous amène encore son lot d'incertitudes, de violences, de drames divers et variés. Les " gilets Jaunes ", de moins en moins nombreux à manifester le samedi, ne sont plus représentés que par une frange " d'Ultras " appartenant pour la plupart à des mouvances d'extrême gauche ou menés par ces mouvances. Ils n'auront finalement qu'une partie de ce qu'ils réclamaient et c'était bien entendu prévisible car le financement des mesures se fera comme d'habitude sur la dette déjà colossale de notre pays, à moins que les collectivités locales n'en prennent encore un coup.

L'incendie de Notre-Dame de PARIS a bouleversé nos concitoyens français et le monde entier, que nous soyons croyants ou pas car la cathédrale, par delà sa consécration, représente le génie humain et sa capacité à s'élever. La reconstruction de l'édifice se fera grâce à des dons spectaculaires d'hommes riches, de groupes industriels puissants, de l'Etat, de vente de produits dits " dérivés ", de certaines collectivités territoriales, de dons de particuliers français et étrangers. Chacun peut faire comme il le souhaite s'il veut participer. Mais parce que les dons peuvent être défiscalisés de manière importante (66 %, voir 75 % jusqu'à 1000 euros), je ne demanderai pas au Conseil Municipal de voter une subvention, en tout cas pour l'instant. Nous ne connaissons en effet rien du coût estimatif, de la durée des travaux, du projet architectural (réfection à l'identique ou pas) et par ailleurs, 1 milliard d'euros de participations est déjà annoncé. Il est donc à mon sens urgent d'attendre, ne serait-ce que quelques mois, avant de décider d'une participation financière communale éventuelle.

Autre sujet d'inquiétude, la violence est aujourd'hui trop largement répandue dans notre société et elle ne peut entraîner que la violence si nous n'y prenons garde. Violence chez les jeunes dès l'école primaire, violences familiales, violences dans la rue, violences routières, attentats terroristes. Mais lors de la manifestation des " Gilets Jaunes " du samedi de Pâques, la violence verbale vis-à-vis des policiers mobilisés depuis plus de 5 mois maintenant est devenue abjecte et intolérable. La police est nécessaire à la vie démocratique, à la sécurité et à la protection des personnes et des biens. Pensons à ces hommes, policiers, CRS, gendarmes et j'associerai les pompiers qui subissent beaucoup eux-aussi les outrances et les violences de la part de gens qui n'ont rien à faire dans une société démocratique et humaine.

Alors oui, ce printemps n'est pas le meilleur que l'on ait pu connaître mais pour autant il nous appartient de le rendre acceptable et riche d'espoir à Laneuveville. Nous travaillons sur tous les plans de ce que d'aucuns rassemblent sous le vocable des "**3 piliers du développement durable**" à savoir : **la préservation de l'environnement**, au sujet duquel un article de fond est consacré dans cette lettre, **la cohésion sociale**, pour laquelle nous vous rendrons compte un peu plus tard, **la promotion d'une économie responsable**, pour laquelle nous vous apporterons aussi des éléments d'appréciation de nos politiques en la matière.

Le "développement durable" se conjugue aujourd'hui à toutes les sauces mais ce n'est pas une découverte pour nous qui avons mis en place depuis 10 ans maintenant un " Agenda 21 " dénommé " APPEL ", fil conducteur de nos actions au quotidien et que certains ont oublié ou ne veulent pas voir ni reconnaître. Nous avons pourtant depuis longtemps 3 fleurs au classement des Villes Fleuries et 2 libellules sur 3 en tant que Commune Nature.

Que Mai et ses clochettes blanches tintent à vos oreilles et vous rendent optimistes pour l'avenir.

Votre Maire

Serge BOULY

LANEUVEVILLE - DEVANT - NANCY

E
d
i
t
o
r
i
a
l

LANEUVEVILLE AUTREMENT

Le budget 2019 vient d'être voté au dernier Conseil Municipal. 24 voix pour, 5 abstentions. Nous nous sommes abstenus, nous ne sommes ni pour ni contre, ça peut paraître étrange à première vue, mais c'est un choix assumé.

Etre contre, c'était laisser la porte ouverte aux critiques aisées et vous faire entendre que le taux d'imposition ne bouge pas, que nous avons un des taux les plus bas de la Métropole. Certes, mais est-ce judicieux de vouloir à tout prix garder ce taux d'imposition, argument électoral, et ne pas investir et/ou améliorer les services publics et développer les équipements de la commune ? Combien de projets ne voient pas le jour pour des raisons budgétaires ? Il ne s'agit pas là d'encenser l'impôt mais de comprendre que sans celui-ci, il est difficile de créer de nouveaux équipements et de nouveaux services. La conjoncture n'est pas favorable à ce discours mais au delà des montants et des taux, si la transparence sur le devenir des deniers publics est assurée, nous pensons que chacun peut l'entendre.

Nous ne pouvons pas non plus être pour un budget qui comprend encore une part non négligeable, difficile à estimer de façon précise car noyée dans différentes lignes budgétaires, pour la vidéosurveillance. Nous n'avons pas changé d'avis à ce sujet. Nous pensons que le budget alloué à la vidéosurveillance (achat, maintenance, location de connexion spéciale par fibre optique, ...) devrait être injecté pour créer plus d'activités à la MJC, créer une épicerie solidaire, aider les associations, voire créer un poste de policier municipal supplémentaire, etc...

L'ancien procureur Eric de Montgolfier déclarait que la vidéosurveillance n'empêche pas le crime " Quand vous êtes victime d'une agression, s'il y a une caméra et que cela ne vous a pas empêché d'être victime, est-ce que vous serez consolé qu'on vous dise " il y avait une caméra, on va trouver l'auteur, " la victime restera victime... ".

Un système qui empêcherait les gens d'être victimes serait un bon système, mais un système qui ne permet que de trouver les auteurs, c'est un système de demi-échec, parce que l'infraction a été commise ".

Nous ne sommes pas pour non plus parce que ce budget ne fait pas la part belle au développement durable de la ville. Les 3 piliers du développement durable devraient être le filtre essentiel aux politiques menées, et notamment en ce qui concerne l'écologie. Or, aujourd'hui, le budget voté ne permet pas d'affirmer que nous sommes à la hauteur des enjeux environnementaux qui émergent et qui nous attendent dans un futur proche.

Nous pensons que le budget qui vient d'être voté est un budget quasi d'austérité. Notre abstention est également le reflet de la place qu'on nous laisse dans le débat public à Laneuveville et des aléas de vie politique. Comment peut-on ainsi à la cérémonie des vœux nous faire un appel marqué à travailler ensemble, à collaborer et moins de trois semaines plus tard, nous critiquer vertement sur un blog, et ce sans explication préalable ?

Jean-Yves Joineau, Evelyne Leuret, Danièle Huel,
Brigitte Ricci, Jean-Loup Rennesson

La minorité vote comme elle l'entend, c'est son problème. Elle peut se dispenser d'émettre des hypothèses sur mes critiques éventuelles par rapport à son attitude et ses intentions vis-à-vis des contribuables. Le groupe majoritaire poursuit ses engagements de 2014 et il vous rendra compte de son mandat avec sérénité et transparence. A la cérémonie des vœux, j'ai effectivement appelé à travailler ensemble pour le futur avec la minorité. Je l'ai refait ensuite de manière plus claire encore face à leur crainte des " extrêmes ". J'ai appris aussi mais indirectement que deux éléments de phrases d'un article du 24 février 2019 sur mon blog personnel ouvert à chacun leur avaient déplu. Dès que je l'ai su, j'ai retiré ces éléments, qui n'étaient ni nominatifs ni "vertement" prononcés, comme preuve de bonne volonté. La politique de la main tendue n'est sans doute pas la bonne mais j'avais imaginé la chose possible à Laneuveville.

LISTE "REUSSIR NOTRE VILLE"

Notre localité est sujette depuis quelques temps mais particulièrement ces dernières semaines à des dégradations perpétrées sur des équipements publics (écoles, stade, jeux, fleurissement, salle des sports...). Agissements qui vont à l'encontre des attentes des concitoyens. Ces attentes sont que tous les équipements mis à leur disposition restent en parfait état. Ces dégradations ont un coût forcément important, qui va au-delà de la simple réparation ou du remplacement des biens détériorés. A cela il faut ajouter le temps passé par nos services techniques pour procéder à la mise en sécurité ou à la remise en état. Ces heures sont des heures perdues à la réalisation des tâches qui devraient être celles de leurs missions quotidiennes et ordinaires au profit et pour le bien-être de la communauté.

Nous avons mis en place pour la protection des biens et des personnes des groupes par quartier de " Voisins, Solidaires et Attentifs ", personnes qui observent leur secteur et en cas d'urgence signalent à la police municipale des déplacements suspects ou dégradations constatées sur des biens publics ou privés. Un nouveau groupe vient de se constituer pour le quartier " Galtier/Ste-Valdrée ". Autre moyen d'observation, la vidéoprotection qui a déjà permis d'identifier certaines personnes ayant réalisé des méfaits. Mais cela ne saurait nous satisfaire entièrement car si nous avons disposé ces moyens sur notre commune, c'était dans un objectif de dissuasion.

Alors pourquoi cette malveillance ? Il existe nombre d'associations pouvant accueillir ces personnes en quête d'occupation et tout particulièrement pour les jeunes le " pôle ados " à la MJC, lieu de rencontre avec la réalisation de projets : création de mobilier en palettes, organisation du festival Cart'son, journées loisirs suite à des chantiers de travail... Nous ne pouvons que leur conseiller de rejoindre ce groupe ou une autre association et nous souhaitons que leurs familles soient notre relais pour les inciter à découvrir une activité autre que celle d'errer sans objectif, ce qui quelquefois les entraîne à des méfaits sur un simple coup de tête ou défi face aux copains...

Le bien-être et le bien vivre dans notre localité sont l'affaire de chacun. Si vous constatez des dégradations, n'hésitez pas à en faire part en mairie et à la police. La théorie de " la vitre brisée " qui n'est pas remplacée rapidement engendre une escalade de la dégradation.

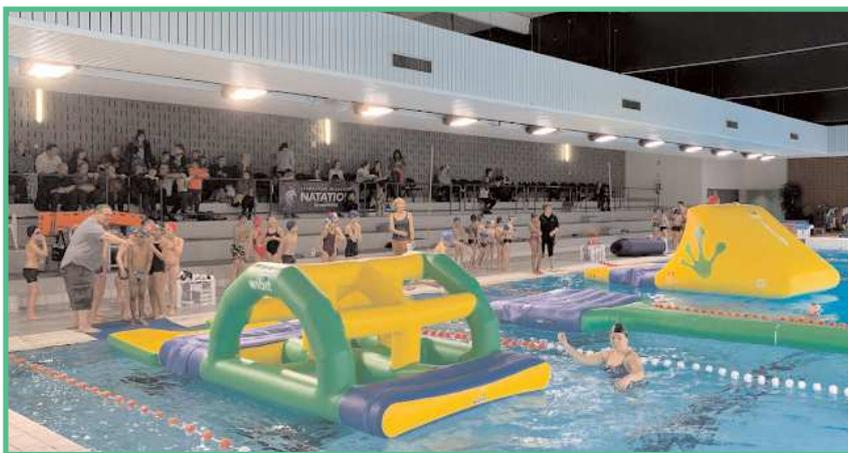
Défi aquatique

Cette année, les petits élus ont délaissé les habituelles "3 h de la natation" pour une séance aquatique plus ludique et des structures gonflables ont été installées dans les bassins.

Préparée par Jean-Michel PEREIRA et son équipe, cette après-midi était aussi sécurisée par de nombreux bénévoles du Squale-club, de l'O.M.S., par des parents et des élus.

Les participants ont apprécié la qualité des épreuves et surtout les encouragements du public très enthousiaste.

Rendez-vous est pris pour 2020, si le CME en place vote la saison 2.



Les enfants jouent avec les personnes âgées



Quelle bonne ambiance lors de l'après-midi de jeux avec les seniors le 6 février !

Les enfants sont venus avec leurs jeux accompagnés de leurs parents et grands-parents. Une fois n'est pas coutume, des résidents de la Mairie sont descendus pour s'amuser eux aussi avec les enfants.

Un goûter est venu clore cette après-midi sympathique prévue dans le programme du C.M.E.

Ils sont sensibles au recyclage



Les enfants ont décidé de poursuivre l'action avec "Terracycle". Lors du conseil ils ont vidé la boîte aux lettres installée à l'entrée de la Mairie sur le trottoir par le personnel des services techniques. Elle est destinée à recueillir les stylos usagés qui seront recyclés et transformés en bancs ou en poubelles....

La population est invitée à y déposer tout matériel d'écriture usagé, l'argent récolté sera reversé à l'hôpital d'Enfants de Brabois.



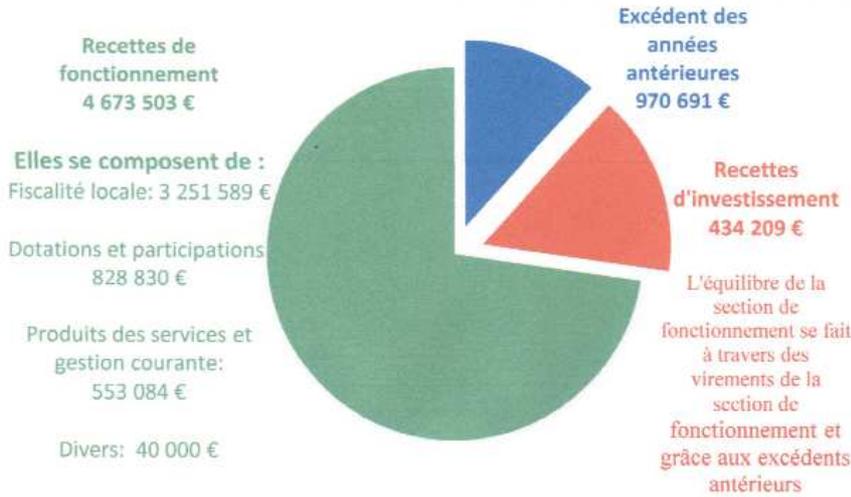
COMPTE ADMINISTRATIF 2018

Le compte administratif de la commune est le bilan de l'année écoulée. Le compte administratif de l'année 2018 montre que la commune continue à être bien gérée malgré un environnement ambiant difficile.

Des recettes en augmentation

Des dépenses stables

Le montant cumulé du budget communal est de 6 078 402 € en 2018 ; réparti entre le budget de fonctionnement, le budget d'investissement et l'excédent :



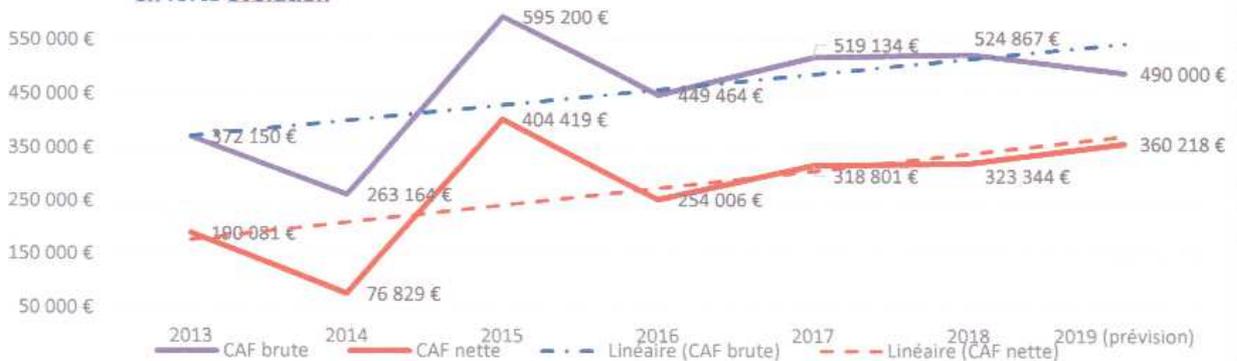
Les recettes réelles de la section de fonctionnement (montant hors virement entre sections et excédent) est de 4 633 504 €, soit (+) 77 702 € par rapport à 2017.

Cette augmentation est due essentiellement aux taxes payées lors de transactions immobilières. Pour la 1^{ère} fois depuis 2013, la dotation de l'état est restée stable mais représente malgré tout une réduction cumulée de 966 196 € sur les 4 ans et de 287 695 € par an.

Cette augmentation des ressources de la commune s'est accompagnée d'une quasi stabilité des dépenses (+ 22 184€).



Depuis 2015, une Capacité d'Autofinancement en forte évolution



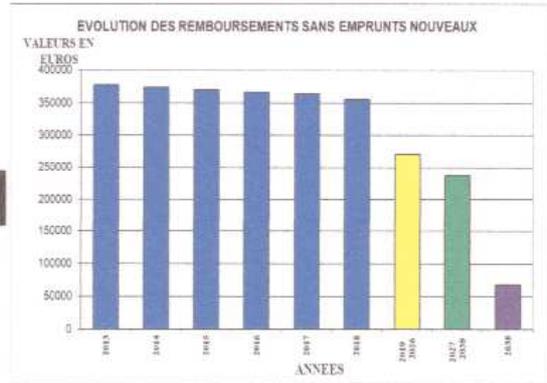
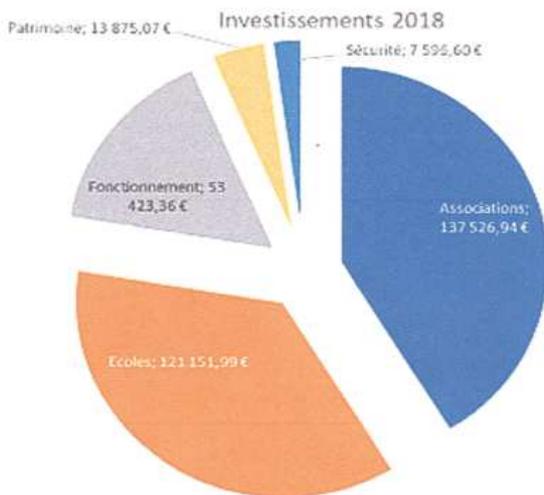
Ainsi, cette capacité d'autofinancement permet de rembourser la dette en capital mais aussi de prévoir des investissements supplémentaires et structurants à partir de l'année 2019.

Gestion de la dette

Depuis l'année 2010, la commune n'a contracté aucun emprunt supplémentaire. Aucun investissement nécessitant le recours à l'emprunt n'a été effectué et la dette par habitant diminue tous les ans.

Tous les emprunts sont à taux fixes.

Aucun emprunt toxique



La commune conserve une capacité positive d'investissement grâce à une politique visionnaire menée depuis de nombreuses années qui a permis de capitaliser toutes les opérations relatives à une gestion du foncier à bâtir (achat de terrains pour revente à des promoteurs immobiliers) et grâce à la capacité à dégager une Capacité d'Autofinancement positive et récurrente depuis 5 ans.

Le montant des investissements directs de 2018 est de 333.574 €

Soutien aux associations

La commune de Laneuveville-devant-Nancy soutient de façon active l'ensemble des associations du territoire.

Pour l'année 2018, cela a représenté un montant global direct de 253 415 € et indirect de 220 599 € soit un total de **473.974 € pour 35 associations.**

& Actions sociales

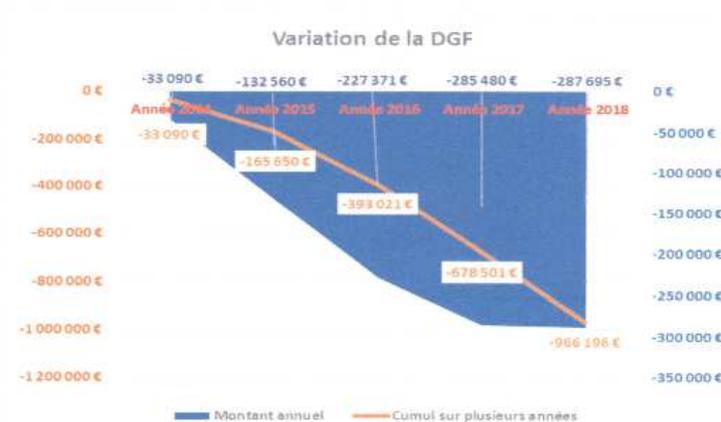
La commune poursuit aussi sa politique d'accompagnement social à travers le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) en versant pour 2018 une subvention de **142 701 € et en participant dans la cadre de la mission locale basée à Jarville pour 40 000 €.**



A ce soutien actif financier, il faut ajouter le **temps affecté par le personnel des services techniques** à l'entretien et à la maintenance des locaux mis à disposition des associations et du CCAS.

Avec 656 675 € de contribution soit 98€/an/habitant, la commune a un niveau d'implication local supérieur à la moyenne départementale, régionale et nationale des communes de même importance.

Ce qu'il faut retenir pour 2018 ! Une gestion saine



Depuis quatre ans et malgré une forte baisse de la dotation globale de fonctionnement de 966 196 € en 4 ans, la commune conserve sa capacité d'auto-financement c'est-à-dire sa capacité à investir.

Ainsi, le résultat de fonctionnement (CAF Nette) continue de progresser en 2018 et atteint 323 344 € contre 318 801€ en 2017 (+1,5%).

Cela signifie que le plan de maîtrise des dépenses, les investissements pour l'entretien du patrimoine et les économies d'énergie ont permis d'agir pour l'avenir sans dégrader les services au quotidien.

BUDGET 2019



La conception d'un budget est à la fois un acte de gestion défini par l'expertise et une gestion responsable des comptes publics et à la fois un acte politique fort au sens de l'ambition et de l'aménagement de son territoire.

Le budget 2019 respecte ces deux fondamentaux et est marqué par la même volonté forte d'œuvrer pour le bien-être des Laneuvevillois et des Phlinois, tout en continuant à investir pour le développement de la ville.

Le Conseil Municipal a voté en avril 2019, le maintien des taux d'imposition pour la quatrième année consécutive.

Laneuveville-devant-Nancy reste ainsi la Commune ayant les taux d'imposition parmi les plus bas de la Métropole du Grand Nancy.

Les taux d'imposition 2019 restent inchangés depuis 4 ans :

- . Taxe d'habitation : 5,59%
- . Taxe foncière sur le bâti : 6,84%
- . Taxe foncière sur le non bâti : 9,70%

Le budget global (fonctionnement + investissement) est de 6 999 356 €, soit (+) 1.56% par rapport au budget 2019.

	Recettes	Report	Total
Fonctionnement	4 372 495,00 €	544 905,96 €	4 917 400,96 €
Investissement	2 082 135,87 €		2 082 135,87 €

Le budget consolidé, hors transfert entre section, est de 6 366 506 €.

Budget consolidé 6 366 506,43 €	Budget global 6 999 536,83 €
---	--

Et afin d'anticiper les besoins futurs, cinq axes forts ont défini la réalisation du budget 2019 :

- Pas d'augmentation des impôts,
- Soutien actif aux associations,
- Maintien des services de qualité,
- Poursuite des investissements structurants et permettant les baisses des coûts de fonctionnement.
- Réhabilitation de la salle des sports.

FINANCES

Un objectif ambitieux est défini dans le cadre des objectifs budgétaire 2018-2022 ; cadre voulu par La loi n°2018-32 du 22 janvier 2018 de programmation des finances publiques.

Ainsi, Monsieur le Maire a donné la consigne de ne pas dépasser en 2019 de (+) 1,2% de progression des dépenses de fonctionnement par rapport à 2018, même si notre commune n'y est pas formellement astreinte compte tenu du niveau de ses dépenses de fonctionnement.

Depuis 2018, grâce au travail réalisé par l'ensemble du Conseil Municipal et des services, grâce à la poursuite du plan de maîtrise des dépenses, l'objectif est atteint avec une baisse de 0.2% des dépenses de fonctionnement.



FOCUS Budget de fonctionnement

Le contrat « enfance jeunesse » liant la Caisse d'Allocation Familiale et la commune est arrivé à échéance en décembre 2018.

Le nouveau contrat est en cours de validation mais ne sera signé qu'au début de l'année 2020.

Ainsi, l'acompte de 90 000 €, habituellement versé en cours d'année, ne sera pas versé en 2019, mais en 2020 ; cumulé avec l'acompte de 2020

Ainsi, le budget 2019 aurait dû être de 4 302 495€ soit en progression de (+)0.53% par rapport au budget 2018.



FOCUS DGF

La dotation globale de fonctionnement est calculée sur la base du nombre d'habitant. Ainsi, le chiffre officiel du nombre d'habitant est de 6 656 en 2019, plus 12 habitants par rapport à 2018.

Pour autant, et cela devient une mauvaise habitude, le montant de la DGF baissera de (-) 29 115€ car la commune est concernée par l'écrêtement (Son potentiel fiscal est supérieur au seuil déclencheur). Cette baisse est compensée par l'augmentation des bases locative de 2.2%.

Une fois de plus, Laneuveville-devant-Nancy est pénalisée par sa saine gestion qui ne l'oblige pas à augmenter les impôts.

FINANCES

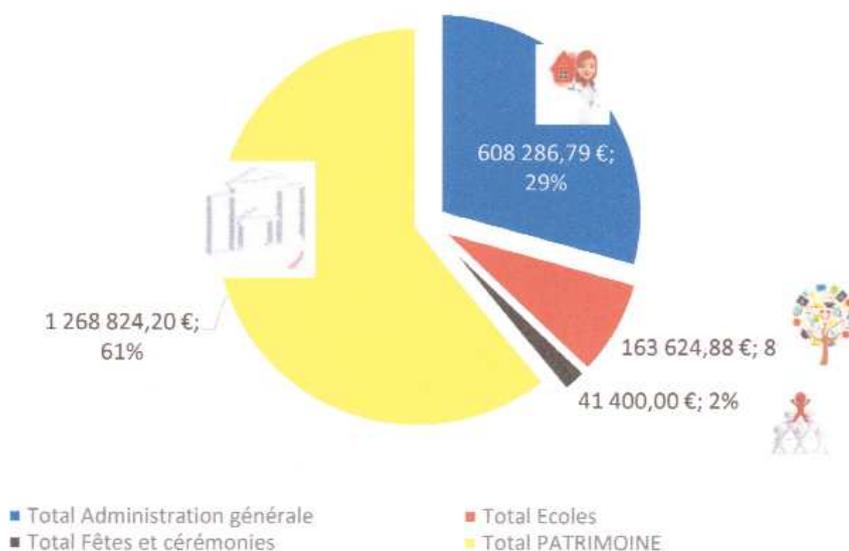
Le niveau d'investissement de l'exercice qui s'ouvre doit tenir compte du niveau d'endettement de la commune, de ses finances mais aussi des propositions faites à la population pour « Réussir notre ville ».

La récurrence est donnée à l'entretien des bâtiments communaux (la commune gère 29 bâtiments communaux pour une superficie totale de 29 150 m²) et aux investissements permettant la maîtrise et les économies d'énergie ainsi qu'à la sécurité des Laneuvevillois et Phlinois.

A cela s'ajoutent des projets structurants comme la réfection de la salle des sports, voire des projets en phase d'étude comme :

- Le changement du gazon synthétique du stade 2;
- La « réhabilitation » de la salle des fêtes.

Ainsi, la Commune investira 2 082 136 € en 2019 :



L'essentiel du budget 2019 ! Une gestion raisonnée mêlant sagesse et ambition

Malgré la poursuite de cette forte période de restrictions, malgré des contraintes toujours importantes, la commune poursuit son développement et poursuit ses investissements structurants avec notamment la fin de la réhabilitation de la salle des sports.

En même temps, la commune lance une étude permettant de statuer sur l'opportunité de rénover la salle des fêtes ou d'en construire une neuve. Ce projet ira au-delà de la mandature actuelle et projette notre Commune vers l'avenir.

Dans sa gestion quotidienne, et sans y être obligée, la Commune est déjà dans le cadre fixé pour les grandes collectivités territoriales et locales avec une évolution positive de l'écart entre les recettes et les dépenses : (+) 0,73%; comparatif réalisé entre le budget de fonctionnement 2019 et 2018.

C'est un gage fort pour l'avenir, car cette augmentation positive du résultat en valeur permet de préparer l'avenir.

Il garantit à la commune :

- De se sécuriser face aux aléas,
- De sauvegarder ses capacités financières,
- D'aborder avec sérénité les investissements futurs,
- De garantir la solvabilité des projets de développement.



FOCUS Démarche mutualisée
La commune participe à plus de 10 groupements de commandes en partenariat avec d'autres collectivités locales.

ENVIRONNEMENT

Confection de nichoirs



Le 9 février, beaucoup de monde au Centre Technique suite à l'invitation de Stéphane Degeilh, Adjoint à l'Environnement, pour participer à la confection de nichoirs et de mangeoires. Monsieur Moitrot, Président de la L.P.O. partenaire de cette action, a présenté un diaporama des différentes espèces d'oiseaux présentes sur notre commune et aux alentours et les types de nichoirs à utiliser. Puis tous les participants armés de visseuses ou tournevis sont passés aux travaux pratiques aidés de Monsieur Moitrot et de Monsieur Ziolo agent des services techniques de la Mairie. Chacun est reparti avec sa fabrication non sans avoir réalisé un nichoir à installer sur des sites communaux. Un très bel atelier convivial.

Taille des arbres fruitiers

Le 16 février, rendez-vous était donné au verger pédagogique par la Municipalité pour une initiation à la taille des arbres fruitiers. De précieux conseils ont été prodigués par Monsieur Jacquemin, Président de l'association des "croqueurs de pommes", passionné et passionnant, pour remettre en forme nos arbres fruitiers.

Le soleil était au rendez-vous et l'après-midi très instructive.



Lâcher de chouettes "effraie" : une première pour la ville



Alexandre Portman du Centre de sauvegarde de la Faune Lorraine de Valleroy est venu faire un lâcher de chouettes âgées de 9 mois, dans le cadre d'un projet de biodiversité. Il a pris soin des chouettes qui étaient blessées, tombées du nid trop tôt pendant l'hiver pour les remettre en liberté en présence de nombreux amis de la nature et notamment les membres du conseil municipal d'enfants venus assister à l'évènement. Le nichoir à chouettes est installé sur la maison des associations au Parc Fenal.

Monsieur le Maire présent se dit "très satisfait de cette belle opération et souhaite que les chouettes s'acclimatent bien ici, participant ainsi à la biodiversité de notre ville".

ENVIRONNEMENT

Découverte des oiseaux du bord de Meurthe

Le samedi 18 mai 2019

Découverte des oiseaux du bord de Meurthe, à Laneuveville-devant-Nancy.

Rendez-vous à 9h00 sur le parking de la salle des fêtes.

Des jumelles pourront être prêtées aux participants.

Il est souhaité que les personnes intéressées s'inscrivent en Mairie de Laneuveville au 03.83.51.21.46

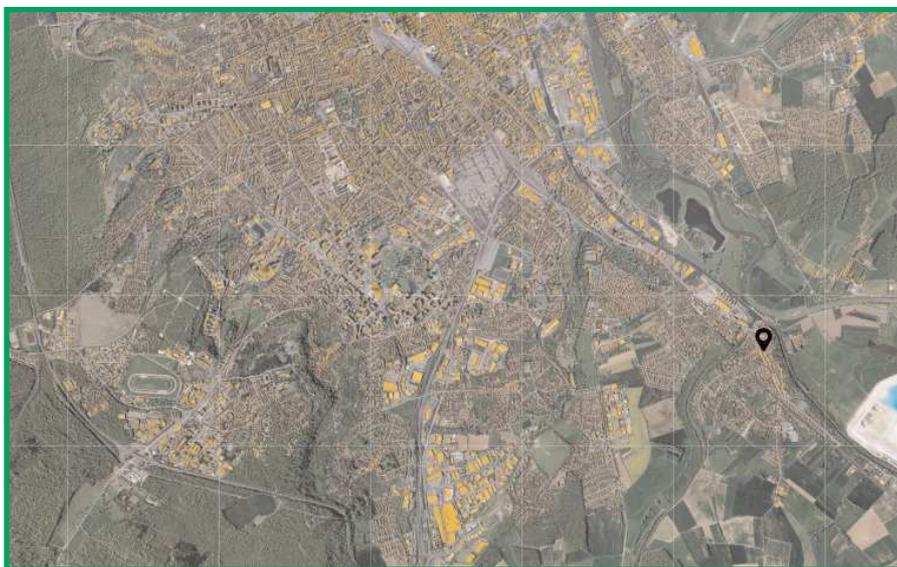
Isolation à 1 €



Vous êtes nombreux à vous demander si ces travaux d'isolation à 1 € proposés par certaines entreprises sont une arnaque. Rassurez-vous cette opération est bien réelle et possible grâce à un dispositif mis en place par l'Etat. Il faut respecter certaines conditions de ressources, et tous les chantiers ne sont pas adaptés, explications de nos experts...

Faire isoler ses combles perdus, murs, ou dalles basses à des prix défilants toute concurrence, à savoir : gratuitement, pour 1 € symbolique, ou un prix très attractif ; est rendu possible grâce à la mise en place du dispositif " Coup de pouce économies d'énergie ", lancé le 23 février 2017 puis modifié le 1er avril 2018 par le Ministère de la Transition Ecologique et Solidaire pour accélérer la rénovation énergétique et lutter contre la précarité énergétique.

Pour plus d'informations contacter sans attendre l'ALEC de Nancy (Agence Locale de l'Energie et du Climat) au 03.83.37.25.87 - <http://alec-nancy.fr/>



Le cadastre solaire

Le cadastre solaire est un outil de sensibilisation aux potentiels d'utilisation de l'énergie solaire. Il n'engage pas la collectivité ni le concepteur de l'outil sur les résultats. Pour vérifier la faisabilité réglementaire d'une installation sur votre toiture, renseignez-vous auprès du service urbanisme de la Mairie pour connaître les règles d'urbanisme en vigueur.

Pour connaître le potentiel de votre habitation rendez vous sur <https://grand-nancy.cadastre-solaire.fr/>

Préserver notre environnement

La protection de notre environnement passe par une prise de conscience collective qu'il nous faut agir, et agir vite si l'on veut efficacement lutter contre le changement climatique et protéger notre biodiversité.

Notre empreinte carbone diffère selon les modes de vie qui nous sont propres, que ce soit en terme de déplacements, d'habitat ou de consommation.

Même si l'avenir de la planète et plus particulièrement de notre espèce dépend de l'évolution de nos habitudes, les politiques publiques que nous mettons en œuvre visent à contribuer à relever ce grand défi qui s'impose à nous.

Nos décisions sont prises avec un regard écologique dans de nombreux domaines en lien avec la Métropole du Grand-Nancy qui est un acteur majeur en la matière.

Lors du grand débat national organisé dans notre commune, le thème de l'Environnement a été largement abordé par les participants présents, nouvelle preuve que ce sujet, qui se limitait encore il y a quelques dizaines d'années à quelques experts, est devenu l'affaire de tous.

Notre Ville s'est inscrite depuis de nombreuses années dans cette démarche en définissant un programme d'actions par l'adoption de son Agenda 21 et de son Plan Climat Air Energie Territorial.

Vous trouverez ci-après dans différents domaines, une information globale mais non exhaustive d'une partie de nos actions pour apporter notre contribution à la résolution des enjeux auxquels nous sommes confrontés.

GESTION DE NOS ESPACES VERTS



Des nichoirs et des mangeoires sont réalisés par les services techniques. Poser des nichoirs est un acte de protection de la nature qui n'a rien de dérisoire : une espèce peut être maintenue grâce à cette seule action. Une fois par an, la municipalité vous invite à venir construire des nichoirs pour votre habitation.



Nous plantons des arbres pour restaurer des réseaux de milieux naturels qui permettent aux espèces de circuler et d'interagir. Ces réseaux d'échanges, appelés continuités écologiques, sont constitués d'espaces où la biodiversité est plus riche ou mieux représentée et reliés les uns aux autres par des corridors écologiques.



La commune dispose de 90 500m² d'espaces verts. Depuis 2017 ces espaces sont gérés de façon différenciée. 32 800 m² sont tondus de façon hebdomadaire (essentiellement pour des raisons de sécurité/visibilité), 30 400 m² sont tondus 1 à 2 fois par mois et 27 300 m² sont fauchés 1 fois par an, c'est le fauchage tardif.



Le nombre de bacs et de jardinières a été réduit au profit de plantations en pleine terre ce qui permet de limiter le nombre d'arrosages. Des récupérateurs d'eaux pluviales sont installés aux cimetières et le paillage est réalisé avec le broyage des branches issues de la taille hivernale.



Notre label « Commune Nature », avec « 2 libellules » témoigne de la suppression de l'utilisation des pesticides depuis au moins 1 an sur notre territoire. Notre label Ville « 3 fleurs » est le témoin d'une prise en compte parmi d'autres éléments, des plus de 8 000 fleurs plantées et d'une mise en œuvre d'une gestion différenciée de nos espaces verts selon les contraintes, la vocation de chaque espace et sa localisation.

RÉDUCTION DES CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE



Progressivement les éclairages des bâtiments de la commune et pour les festivités (char St Nicolas, illuminations de Noël) sont remplacés par des ampoules LED.



La Ville s'est engagée dans une démarche d'isolation thermique de ses bâtiments et remplace ses vieilles chaudières par du matériel plus performant. Cette année, la salle des sports sera entièrement isolée et la chaudière de la poste remplacée.



L'intelligence collective au service des économies d'énergie. Un partenariat privilégié avec l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat a été signé, la Ville participe aux instances du Club Climat Énergie mettant en relation les élus et les techniciens référents des 20 communes de la Métropole avec tous les acteurs des différentes filières dans le domaine de l'énergie. Destiné à la population, la ville organise et finance le salon des économies d'énergie avec les 6 communes du secteur sud-ouest à l'espace Chaudeau à Ludres.

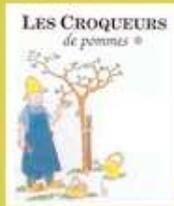


Une politique de sobriété énergétique qui porte ses fruits. Reconnue au niveau national, l'Ademe a invité la Ville à présenter à Paris, lors de rencontres nationales, sa méthodologie qui lui a permis de diviser par deux en 5 ans ses consommations énergétiques, autant d'économies qui ont pu être réinjectées dans d'autres projets. La ville participe notamment au groupement de commande initié par la Métropole du Grand-Nancy pour ses achats d'énergie.



Sensibilisation des occupants de bâtiments communaux aux économies d'énergie, périodes de réduction de chauffage, fermeture complète des appareils en veille, optimisation des utilisations des locaux.

DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ ET SENSIBILISATION À LA NATURE - PARTENARIATS ASSOCIATIFS



Sorties de reconnaissance botanique avec l'association Floraine regroupant des botanistes lorrains.



Animations au verger pédagogique communal, confection de jus de pomme et atelier d'apprentissage de taille des arbres fruitiers.



Exposition de Minéraux-Fossiles-Insectes et chasse aux insectes de jour/nuit avec l'Association Lorraine des Amis des Sciences et de la Terre.



Les écoles de la Commune bénéficient des services du Centre Permanent de l'Initiative pour l'Environnement pour leurs projets pédagogiques.



Deux chouettes « effraie » remises en liberté sur notre territoire avec le Centre de Sauvegarde de la Faune Lorraine.



Confection de plus de quarante nichoirs et une quinzaine de mangeoires tous les ans et observation des oiseaux dans les plaines de la Meurthe avec la Ligue de Protection des Oiseaux.

PROPRETÉ - PRÉVENTION ET LIMITATION DES DÉCHETS



Récupération des vélos avec l'association Dynamo.



10 « Repair Café » par an sur la commune. En 2018, 114 kg de déchets ont ainsi été épargnés.



Tri sélectif des déchets de chantier des activités des services techniques, mise en place du tri sélectif dans nos bâtiments.



Pour nos services : Achat de matériel recyclable, économie de papier, produits écolabellisés respectueux de l'environnement pour le nettoyage des bâtiments, suppression des verres et tasses en plastiques non recyclables.



Distribution de canisacs et implantation de 10 nouvelles poubelles et de points d'apports volontaires verre-papier.

ENVIRONNEMENT

ACTIONS MENÉES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS



Récupération de matériel d'écriture dont le plastique est recyclé pour fabriquer du mobilier urbain.



Tous les ans une journée de nettoyage de printemps est organisée, environ 200 kg collectés chaque année. De plus, une sensibilisation est faite auprès des propriétaires de chien afin de ramasser les déjections canines.



Sensibilisation des enfants inscrits à la cantine sur le gaspillage alimentaire.



Sensibilisation sur le cadre de vie par l'élection de la rue la plus propre de notre commune.

SOCIAL

Les ateliers de La Morraine



Les 4 conférences nutrition ouvertes à tous ont eu du succès, et l'humour d'Anne Laure FRUIT était au rendez-vous.



Des sourires qui en disent long! Avec l'animatrice Anne-Laure FRUIT, « yoga du rire » proposé par Christelle ALT responsable NOVAMUT SAM, les autres ateliers: sophrologie et art thérapie sont complets mais il reste des places pour la musico thérapie. Contactez le CCAS, n'hésitez pas à vous faire connaître pour les futurs ateliers.



Suite à ces ateliers, une visite au musée des Beaux Arts a ravi les participants.



Le 23 mars a eu lieu la diffusion du film «adopte un veuf» avec l'association 1Toit 2Génération à la Salle des Fêtes ouverte au public, et suivie d'un débat.

Deux étudiantes à l'écoute des résidents



Début mars, Maria étudiante en physique fondamentale est venue seconder Louise, étudiante en orthophonie à la résidence autonomie pour le bien et la sécurité des seniors qui apprécient ce partage de résidence.

SOCIAL

Galettes dans les foyers



Joli moment de convivialité le trois janvier. Les deux foyers de la Madeleine et la Mairaine ont tiré les rois avec les bonnes galettes offertes par la municipalité.

Echanges intergénérationnels



Souhaitant approfondir les échanges intergénérationnels nous avons mis en place avec Florian NOËL, coordinateur du pôle ado de la MJC, deux chantiers loisirs (dispositif co-financé par la CAF) :

- Un aux Services Techniques sous la direction de Vincent Piqué, agent communal impliqué, et quatre filles pour confectionner des bacs en bois surélevés destinés au jardinage des résidents de la Mairaine avec du matériel offert par Mr GUIBERT de l'entreprise EPROLOR.

- L'autre à la cuisine de la MJC pour tester des recettes d'antan et d'aujourd'hui, salées et sucrées, à vendre à la manifestation CART'SON le 25 mai. Un moment partagé entre trois filles et trois dames de la Mairaine.

Les adolescentes (3) Sarah, Romane, Carla, Mina et Marine ont relevé le défi merveilleusement, accompagnées par Mmes CLÉMENT, FONTAINE et ZIMMERMANN pour ces deux chantiers.

Informations



Nous rappelons que le CCAS peut apporter une aide financière aux candidats au BAFA, ne pas hésiter à venir se renseigner.

Forum de l'Emploi

Cette année notre commune accueillera le Forum de l'emploi des 6 communes du secteur sud-est de la Métropole le jeudi 16 mai au matin à la Salle des Fêtes.

Transport pour les courses des personnes âgées

Le transport au magasin COLRYUT organisé par le Conseil des Sages a lieu toutes les semaines. Il est encore possible de s'inscrire au CCAS (sous réserve de respecter les critères définis).

Attention ce service ne sera pas assuré pendant les vacances d'été !!

Le CCAS de Laneuveville devant Nancy
en partenariat avec

NOVAMUT SAM

vous propose une conférence
INTERGÉNÉRATIONNELLE



CLASSES DE CM2



RÉSIDENTS DE LA COMMUNE

RÉSERVÉ
aux plus de
60 ans

UNE FORMIDABLE AVENTURE LA CONQUÊTE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

1ÈRE PARTIE

SI L'AVIATION M'ÉTAIT CONTÉE

- Les pionniers •
- La grande guerre 14-18 •
- L'entre deux guerres et le grand essor de l'aviation •
- La seconde guerre mondiale
- L'aviation à réaction •
- Les conquêtes de l'espace et de la lune •

2ÈME PARTIE

PROJECTION DU FILM
CONCORDE LE MYTHE SUPERSONIQUE

CONCORDE CET AVION FABULEUX QUI FAIT TOUJOURS RÊVER

- La naissance de Concorde et les défis technologiques •
- Les caractéristiques et les performances •
- Les essais en vol et l'exploitation commerciale •
- Des anecdotes et des souvenirs •
- Le futur de l'aviation supersonique •
- Les conquêtes de l'espace et de la lune •

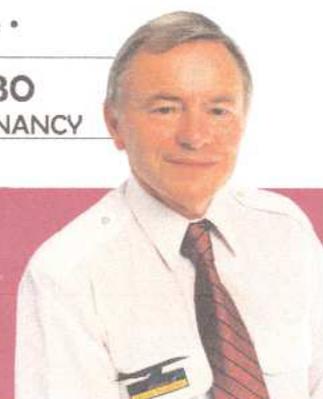


LE JEUDI 23 MAI 2019 À 13H30
SALLE DES FÊTES DE LANEUVEVILLE DEVANT NANCY

CONFÉRENCE ANIMÉE PAR

MICHEL THORIGNY

Après avoir gravi toutes les marches de son métier d'aviateur (instructeur dans l'Armée de l'Air, ingénieur et pilote) et avoir créé son entreprise Air Loisirs Services, il deviendra l'exploitant n° 1 mondial pour les vols privés de l'avion supersonique CONCORDE dont il réalisera le dernier vol commercial à Air France le 31 mai 2003. Avec son équipe, il a accompli le rêve de milliers de passagers : voler sur CONCORDE, devenir supersonique...



BULLETIN D'INSCRIPTION • A RETOURNER AU CCAS DE LANEUVEVILLE AVANT LE 20/05/2019

CONFÉRENCE : LA CONQUÊTE DE L'AIR ET DE L'ESPACE

Nom : Prénom : Tél :

assistera n'assistera pas à la conférence du 23 mai 2019 (cocher la case correspondante)

sera accompagné de : nom : prénom :

VIE ASSOCIATIVE

Tickets sport



Durant les vacances scolaires : **Toussaint, Février, Printemps, Juillet et Août**

l'OMS organise les mardi, jeudi et vendredi de 9h30 à 12h, des activités sportives gratuites pour les jeunes Laneuveillois de 9 à 15 ans. Ils pourront pratiquer du Sport co, des activités piscine, du Tir à l'arc, du VTT, de l'escalade, séances encadrées par des éducateurs sportifs. La dernière matinée des Tickets sports de printemps s'est déroulée au climUP de MAXEVILLE à la grande joie des participants.

Les inscriptions se font en mairie, une carte nominative est établie et doit être présentée à chaque séance.

Stage de Pâques E.S.L. Foot



Durant la 2ème semaine des vacances de Pâques, l'E.S.L. Foot a organisé son traditionnel "stage de Pâques".

Du mardi au vendredi 70 enfants ont été accueillis de 14h à 17h encadrés par 15 bénévoles du Club. A l'issue de ces séances un goûter était offert aux enfants.

Le vendredi une remise de récompenses a eu lieu pour les plus méritants et chaque participant a reçu un tee-shirt du Club.

Encore une très belle réussite...

FÊTE DE L'ÉTÉ

Le 1er juin l'Association Phlinoise organise la "Fête de l'Eté" à l'ancien groupe scolaire de La Madeleine.

Au programme : brocante, jeux, repas, animation musicale et feux d'artifice.

Venez nombreux.

Les ateliers du mercredi matin



Suite au retour à la semaine de 4 jours pour les élèves des groupes scolaires élémentaires, la municipalité a mis en place un plan mercredi de 7h30 à 12h qui accueille les élèves Laneuvevillois du CP au CM2.

Afin de permettre le bon déroulement du projet pédagogique établi, les enfants doivent être inscrits dès la rentrée scolaire pour toute la durée de l'année scolaire. Cette année 36 enfants participent aux activités.

Ils sont accueillis de 7h30 à 8h30 en garderie - de 8h30 à 10h un groupe de 18 élèves pratique un sport selon le programme établi (athlétisme - tir à l'arc etc....) tandis que le 2ème groupe de 18 élèves s'initie à la danse et à la création de costumes et de décors afin de présenter en fin d'année une animation pour que leurs parents puissent apprécier le travail fourni. Après la pause de 30 mn les groupes alternent les activités (ceux qui ont fait du sport font danse et décors et vice et versa).



Carnaval à l'école maternelle du Centre



Les enfants de l'école maternelle du Centre ont fêté carnaval.

Les enfants déguisés ont défilé dans la cour de récréation devant de nombreux parents venus les applaudir.

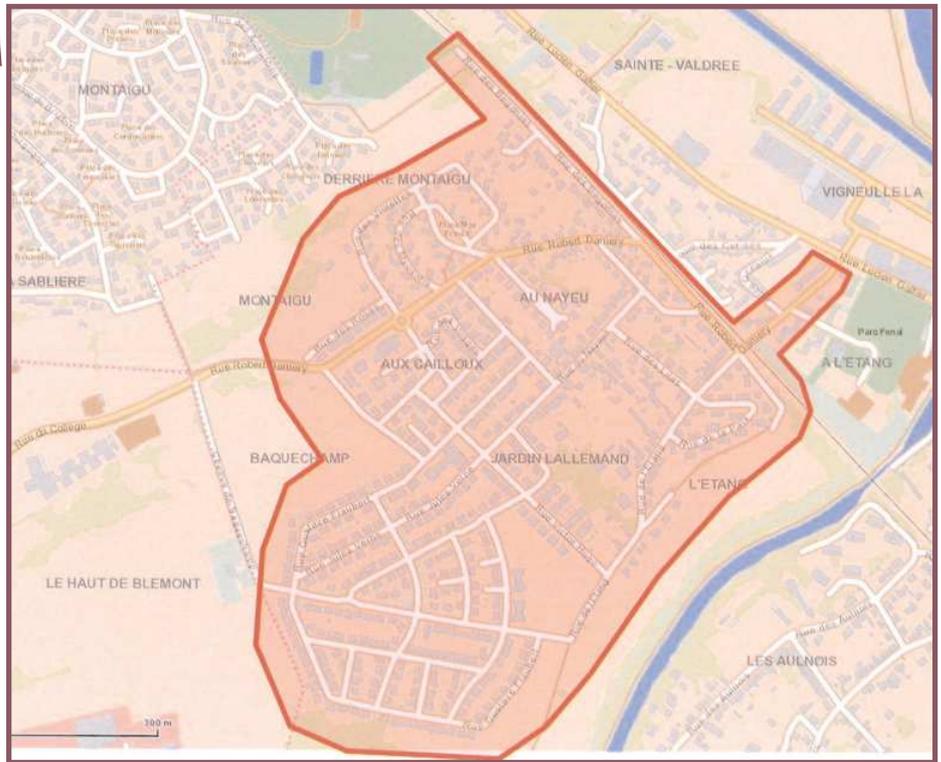
Princesses, héros de bandes dessinées ou de films d'un jour se sont ensuite installés dans la salle de motricité pour goûter les pâtisseries préparées par les parents.

Un très bon moment apprécié par les enfants, les parents, les ATSEM et les enseignants.

TRAVAUX

Nouvelle Zone 30 à Laneuveville

Tout le secteur compris à l'ouest de la voie ferrée et au nord du Frahaut va bientôt passer en zone 30. Une signalétique spécifique sera mise en place par les services de la Métropole du Grand-Nancy.



Travaux



Le toit de la HALTE GARDERIE : Il est maintenant terminé, nos petits sont à l'abri et en sécurité.



La SALLE des SPORTS : la toiture sera entièrement refaite, dès à présent une partie est faite et ainsi les plaquistes peuvent commencer les travaux à l'intérieur, la chaufferie est terminée.

Sécurité

NE RISQUEZ PAS VOTRE VIE AUX PASSAGES À NIVEAU

On recense aujourd'hui environ 15 000 passages à niveau en France. Les passages à niveau, routiers ou piétons, permettent aux cyclistes et aux piétons de traverser les voies en toute sécurité. Pourtant, chaque année, on compte une centaine de collisions entraînant la mort de 42 personnes (chiffres 2017). Ces accidents sont en grande majorité la conséquence du non respect des règles.



À 90 KM/H, IL FAUT 800 M
POUR QU'UN TRAIN S'ARRÊTE



UN TRAIN PEUT EN CACHER UN AUTRE
Sur une voie ferrée, même si un train vient de passer, un deuxième peut survenir à tout moment.

LES RÈGLES DE SÉCURITÉ À RESPECTER POUR TRAVERSER EN TOUTE SÉCURITÉ



À L'APPROCHE D'UN PASSAGE À NIVEAU,
RESTEZ VIGILANT
La distraction est l'une des principales causes d'accidents.



REGARDEZ AVANT DE TRAVERSER
ET ASSUREZ-VOUS QU'AUCUN TRAIN N'ARRIVE
Ne traversez jamais avec précipitation.
Utilisateurs de deux-roues ou de trottinette,
mettez pied à terre.



NE VOUS ENGAGEZ PAS SI UN TRAIN APPROCHE



NE MARCHEZ PAS LE LONG DE LA VOIE FERRÉE
ET N'EMPRUNTEZ PAS CELLE-CI COMME UN «RACCOURCI»
Ne vous approchez pas trop près des voies,
vous pourriez vous faire surprendre par l'effet de souffle.



FESTIVAL Cart'Son
25 MAI - LANEUVEVILLE

PROGRAMME
Ouverture des portes à 14h

15h30 : TU PEUX TOUJOURS RÊVER
(Spectacle jeune public)

17h00 : ALAMBIG

17h30 : ADAM

18h30 : ALAMBIG

19h00 : LA VILLA GINETTE

20h15 : THE WIPES

21h00 : FLYING ORKESTAR

22h15 : THE WIPES

22h35 : ROOTS DIVISION

Parc de la MJC - Laneuville-devant-Nancy
www.cartson.mjclaneuville.fr

LES ANIMATIONS
14h - 18h

UNIVERS DANS UNE GOUTTE D'EAU
14h30 - 15h15

C'est une histoire musicale contée par deux musiciens. Un aigle royal, messager entre ciel et terre, entre hommes et nature, explique les coutumes et croyances des tribus des indiens d'Amérique. Il sait que de grands bateaux arrivent mais que dans les nuages, les gouttes d'eau qui tombent sont les mêmes pour tous...

ESPACE POUR LES ENFANTS...
Entrez dans le monde des indiens et des cow-boys! Derrière les portes du saloon, dans un décor préparé par les enfants participant aux activités périscolaires, un espace est consacré exclusivement aux enfants de 3 à 11 ans.

... ET LES PLUS PETITS !
Découvrez les animations proposées par l'équipe éducative de la halte-garderie Les Pit'Chouns et la crèche Les Lucioles qui accueillent les enfants à partir de 3 mois.

ŒUVRE COLLECTIVE
Participez à la réalisation d'une œuvre animée par le Conseil Municipal des Enfants de la commune, avec le soutien de conseillers municipaux et des habitants de la commune.

L'APÉRO, C'EST PAR LÀ !
Dégustez les bonnes recettes testées et partagées lors d'un atelier cuisine entre des ados du pôle jeunesse, des résidents de la Mairie et l'équipe du CCAS de la commune.

JOUONS EN FAMILLE
Fous rires et détente assurés en jouant aux jeux en bois construits par des jeunes.

COIN GARDERIE
20h - 23h45
Des animateurs diplômés accueillent vos enfants entre 3 et 10 ans dans un espace sécurisé et calme pour vous permettre de profiter pleinement des concerts en soirée. Inscription recommandée par mail : nf.mjc@free.fr

Photocopie de la carte d'identité des parents obligatoire.

Chantier Loisirs Jeunes

Cet été, le pôle jeunesse propose des Chantiers Loisirs Jeunes cofinancé par la CAF de Meurthe et Moselle pour les jeunes de 11 à 17 ans.

Les chantiers se dérouleront de 9h à 17h à la MJC. La contrepartie loisirs est un séjour de 5 jours (sous tentes) qui se déroulera au camping du domaine de Longemer à Xonrupt-Longemer. Voici les dates :

- Du 08 au 19 juillet 2019 - 20 places
- Du 22 juillet au 2 août 2019 - 12 places

Responsable des séjours : Jonathan ETIENNE. Pour plus de renseignements sur les tarifs et l'organisation, nous vous invitons à prendre contact auprès de la MJC - Florian NOEL au 03 83 75 12 87 ou nf.mjc@free.fr

Cart'Son vous connaissez ?

Déjà la cinquième édition de cette belle aventure humaine baignée dans les valeurs de l'éducation populaire !

Né en juin 2014 d'une idée lancée lors d'un repas convivial organisé par l'équipe d'animation du pôle jeunesse, Cart'Son est entièrement organisé par un groupe de bénévoles composé de 9 jeunes et 19 adultes qui se mobilisent régulièrement toute l'année. Ce festival à taille humaine programme des concerts et des animations pour tout le monde : Cart'Son se veut un projet culturel favorisant la mixité sociale et générationnelle. Des concerts de groupes du Grand Est sont prévus sous un chapiteau, et le parc accueille différentes animations familiales.

Depuis la naissance de ce projet, c'est Florian NOEL, le coordinateur enfance et jeunesse qui pilote ce festival culturel avec l'appui de la municipalité et des services techniques.

FESTIVITES DU 13 ET 14 JUILLET 2019

Le 13 juillet 2019

Le pique-nique de la République se déroulera dans le Parc Fenal près des courts de tennis le 13 juillet 2019 dès 18h30. Chacun amènera son repas ainsi que sa boisson et il n'est pas interdit de partager les spécialités "maisons" ou nationales car la République et la Ville de Laneuville sont ouvertes à toutes les cultures. Les nappes aux couleurs de la manifestation seront fournies par la municipalité. La Mairie offrira l'apéritif pour les adultes et des jus de fruits pour les enfants et mettra à disposition des sacs et conteneurs pour que chacun dépose ses déchets en bon citoyen respectueux de son environnement. Ensuite, tout le monde sera invité à la traditionnelle "retraite aux flambeaux" puis au feu d'artifice qui sera tiré dans la plaine du Frahaut. Nous vous espérons très nombreux à cette fête de la Fraternité.

Pour des questions d'intendance, vous voudrez bien nous faire part de votre inscription à ce pique-nique avant le **7 juillet 2019** en retournant en Mairie le bon ci-dessous ou en vous inscrivant à l'accueil de la mairie. Nous vous remercions de votre participation.

Monsieur, Madame participer(a) (ont) au pique-nique de la République du 13 juillet 2019.

Nombre de participants adultes : Enfants :

Bulletin à retourner en Mairie, 35, rue du Général Patton 54410 - LANEUVEVILLE-DEVANT-NANCY avant le 7 juillet 2019

Rendez-vous importants

18/05/2019	Savate self défense - Boot Camp - Groupe scolaire La Madeleine
18/05/2019	Mairie - Découverte des oiseaux - Parking salle des fêtes
21/05/2019	Don du Sang - Collecte - Salle des fêtes
25/05/2019	M.J.C. - Cart'son - Parc Viriot
26/05/2019	Mairie - Elections Européennes - Bureaux de vote selon quartier
01/06/2019	Association Phlinoise - Fête de l'Eté - Groupe scolaire La Madeleine
02/06/2019	Don du sang - Pique-nique - Groupe scolaire La Madeleine
08-10/06/2019	Mairie - Exposition de peinture - Salle des fêtes
09/06/2019	ESL Foot - Challenge municipal - Salle des fêtes
14/06/2019	M.J.C. - Théâtre - Salle polyvalente
15/06/2019	M.J.C. - Gala de musique - Salle polyvalente
15/06/2019	ABANA - Cri d'Afrique - Salle des fêtes
15/06/2019	ESL Foot - Fête du Club - Stade d'honneur
15/06/2019	AMRCL - Championnat - Groupe scolaire La Madeleine
16 au 21/06/2019	M.J.C. - Semaine du Yoga - Salle polyvalente
18/06/2019	M.J.C. - Gala de danse africaine - Salle des fêtes
20/06/2019	M.J.C. - Gala de danse moderne - Salle des fêtes
22/06/2019	M.J.C. - Fête de la Saint-Jean - Parc Viriot
25/06/2019	O.M.S. - Récompenses - Salle polyvalente
25/06/2019	M.J.C. - Gala chorale - Salle polyvalente
29/06/2019	M.J.C. - Théâtre - Salle polyvalente
06/07/2019	CASCA - Fête de quartier et brocante - Les Aulnois
07/09/2019	O.M.S. et M.J.C. - Forum associations et portes ouvertes MJC - Cantine centre
08/09/2019	O.M.S. - Lan'aventure - Locaux et parc M.J.C.
13 au 15/09/2019	TRIATHLON - Triathlon - Locaux et parc M.J.C.

"LA FETE DES VOISINS"

La "Fête des Voisins" se déroulera

le vendredi 24 mai 2019.

N'hésitez pas à inviter vos voisins. Vous pouvez vous adresser en mairie pour obtenir des tracts, affiches, invitations pour organiser au mieux cette manifestation.

N'oubliez pas de préciser à l'accueil le jour et l'heure de cette rencontre afin que nous puissions venir faire une photo souvenir de ce moment.

Mairie de Laneuveville-devant-Nancy représentée par son Maire : Serge Bouly

35, rue du Général Patton 54410 Laneuveville-devant-Nancy

Directeur de la publication : Serge Bouly

Responsable de la rédaction : Claudine Florentin

Imprimeur : La Nancéienne d'impression 24 rue du Haut-Bourgeois 54000 NANCY

Date de la parution : mai 2019

Accueil des nouveaux habitants

La Municipalité organisera en septembre 2019 une réception afin d'accueillir les nouveaux habitants et leur présenter les membres de l'équipe municipale et la ville avec visite en bus des différents quartiers, découverte des bâtiments communaux, écoles, équipements sportifs, etc... Une invitation vous sera adressée par courrier.

Vous avez emménagé en 2019

NOUVEAUX HABITANTS - FAITES-VOUS CONNAITRE

NOM.....PRENOM.....

ADRESSE..... TEL.....

Papillon à retourner en mairie adressé à André CHARPENTIER - Adjoint aux fêtes et cérémonies, jumelage.

**SITE INTERNET : <http://www.ville-laneuveville-devant-nancy.fr>
PAGE FACEBOOK**